

Ce que vous devez savoir lorsque vous voyagez

Si vous détenez un contrat Assurance-santé personnelle ou Choix protection-santé comportant la couverture pour les soins médicaux d'urgence en voyage, vous devez lire l'information ci-dessous avant de partir.

La Sun Life a établi un partenariat avec un fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence. Avant de partir en voyage, vérifiez les coordonnées du fournisseur :

- Imprimez votre carte d'assistance-voyage à partir de masunlife.ca ca, si vous êtes inscrit (si ce n'est pas le cas, prenez quelques minutes pour vous inscrire maintenant),
- Consultez la section sur les soins médicaux d'urgence en voyage de l'Assurance-santé personnelle sur le site sunlife.ca/assistancevoyage, ou
- Appelez la Sun Life au **1-877-786-5433**.

Lorsque vous êtes inscrit à masunlife.ca, vous avez accès aux renseignements sur votre contrat au moment qui vous convient. En plus d'accéder facilement à votre carte d'assistance-voyage, vous pouvez consulter les renseignements sur votre couverture et accélérer le traitement de certaines demandes de règlement.

LAIDE-MÉMOIRE

AVANT DE PARTIR

Quand vous quittez votre province, ayez sur vous les renseignements dont vous avez besoin pour communiquer avec notre fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence.

Apportez également votre carte d'assurance maladie, à moins que vous ne connaissiez votre numéro :

Passez en revue la couverture des frais engagés décrite dans votre contrat. Des exclusions et des limitations s'appliquent. Reportez-vous à votre contrat pour plus de détails, surtout si votre état de santé a changé.

Consultez également le site Web du gouvernement du Canada sur les voyages et lisez la section sur les conseils aux voyageurs et avertissements qui s'appliquent à votre destination. www.voyage.gc.ca.

Conservez vos preuves de voyage (par exemple, reçus de vol, de location de voiture, d'hébergement). Vous aurez besoin de ces documents si vous avez à présenter une demande de règlement.

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE EN VOYAGE

Vous, une personne qui vous accompagne ou un employé de l'hôpital devez communiquer avec le bureau de notre fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence avant que les soins médicaux ne soient donnés. Appelez le fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence à l'un des numéros indiqués sur la carte d'assistance-voyage. Le service est offert sept jours sur sept, jour et nuit.

Tous les actes médicaux invasifs et d'investigation, y compris toute intervention chirurgicale, angiographie et imagerie par résonance magnétique (IRM), doivent être autorisés au préalable par notre fournisseur de services d'assistance voyage, sauf dans des circonstances extrêmes. Si vous ne communiquez pas avec notre fournisseur de services d'assistance voyage, le règlement des frais engagés pourrait être limité ou refusé.

Lors de l'appel, vous devrez fournir les renseignements de votre contrat et décrire la situation.

Après confirmation de votre couverture et de vos garanties, vous serez dirigé vers un établissement médical ou un médecin.

On vous demandera de donner le numéro de téléphone de l'hôpital, de votre hôtel ou un autre numéro pour que le fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence puisse demeurer en communication avec vous.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSISTANCE VOYAGE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, communiquez avec notre fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence dès que possible. Les médecins et les hôpitaux peuvent appeler la société pour faire confirmer votre couverture et prendre les arrangements nécessaires afin que les frais leur soient réglés directement.

Notre fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence offre du service sept jours sur sept, jour et nuit.

Aux É.-U. et au Canada, appelez au : **1-800-511-4610**

Ailleurs dans le monde, appelez au : **1-519-514-0351**

Appelez à frais virés par l'intermédiaire d'un téléphoniste des appels internationaux.

Télécopieur : **1-519-514-0374**

Renseignements requis lorsque vous appelez notre fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence :

Nom du titulaire du contrat :

Numéro du contrat :

N° d'identification :

Ce document ne constitue pas une preuve de couverture pour les soins médicaux d'urgence en voyage. Vous pouvez vérifier que votre contrat comprend la couverture des soins médicaux d'urgence en voyage en consultant votre contrat ou en appelant la Sun Life au **1-877-786-5433**.

La vie est plus radieuse sous le soleil



Inscrivez-vous sans tarder

Inscrivez-vous à [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca) et à l'application ma Sun Life mobile

Pour tirer le maximum de votre contrat, vous devez avoir accès facilement aux renseignements importants sur votre contrat et pouvoir présenter des demandes de règlement aisément. Suivez les étapes ci-dessous pour profiter de toutes les options qui vous sont offertes.

Vous pouvez gérer votre contrat Assurance-santé personnelle ou Choix protection-santé sur le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca) et l'application **ma Sun Life mobile**. Ces outils vous permettent :

- de trouver les renseignements sur votre régime;
- d'accéder à votre carte-couverture; et
- de soumettre des demandes de règlements pour certaines garanties.

Lorsque vous vous inscrivez et soumettez des demandes de règlement en ligne, vos versements peuvent être déposés directement sur votre compte bancaire.

Pour vous inscrire

1. Rendez-vous sur [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca) et cliquez sur **Inscrivez-vous**.
2. Entrez votre date de naissance, votre pays de résidence et votre code postal. Sélectionnez ensuite l'option **Assurance médicale/dentaire collective**.
3. Dans le champ **Numéro de contrat/police**, entrez votre numéro de contract, puis, dans le champ **Numéro de participant** entrez votre numéro d'identification. Votre numéro d'identification est indiqué à la page des **Particularités du contrat** de votre police. Cliquez sur **Suivant**.
4. Entrez votre code d'inscription temporaire. Si vous n'avez pas de code, cliquez sur **Besoin d'un code d'inscription?** Nous vous enverrons un numéro d'inscription temporaire par courriel ou par la poste si votre adresse courriel n'est pas au dossier.

Application ma Sun Life mobile

Une fois que vous êtes inscrit sur [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca), vous pouvez accéder à **ma Sun Life mobile** au moyen de votre téléphone intelligent. L'application est accessible dans les boutiques d'applications Apple et Google Plus. Vous devrez configurer votre code d'accès et votre mot de passe avant d'ouvrir une session.

Prenez quelques minutes et inscrivez-vous maintenant.

La vie est plus radieuse sous le soleil